



Bulletin Municipal

Saint Geniès de Malgoirès



Mai 2025

MARCHÉ AUX AFFAIRES
DES PRIX BAS TOUTE L'ANNÉE

Décoration
Art de la table
Voilage
Loisirs
Ménager
Bricolage
Produits
saisonniers...

**Tout Pour Vous Plaire,
Encore Moins Cher !**

Tél. 04 66 01 61 36

1 Les Gousats / CD 424
30190 ST-GENIES DE MALGOIRES

Alésenco
LA REGORDANE

Société d'expertise comptable

4 Avenue des Ecoles
30190 ST GENIES DE MALGOIRES
06.50.46.07.38

**Traiteur sur
Saint-Génies-de-Malgoirès**

Péché Mignon

Pour votre événement Péché Mignon
s'adapte à vos idées et vos envies,
et vous propose un suivi personnalisé
durant toute l'organisation de votre réception.

Vincent Panafieu ☎ 06 64 25 73 30
✉ panafieu.v@orange.fr

monsieurstore
Store • Portail • Porte • Volet • Pergola • Fenêtre • Porte de garage

43 Grand rue, 30190 La Rouvière
04 66 81 15 84
nimes@monsieur-store.net

ColorHome.

Peinture & Décoration

06.24.53.17.09

30190 Saint-Geniès-de-Malgoirès

WEROCKET

Agence de création de sites internet sur-mesure

www.werocket.fr

Nos astronautes vous accompagnent
de la conception à la mise en ligne
de votre site internet en assurant
un suivi efficace pour atteindre vos objectifs
* et dépasser la limite terrestre.

04 75 51 88 40
info@werocket.fr
Incubé chez AF Communication

ÉDITO

Jean-François DURAND-COUTELLE

Le Maire



Chères Médiogozines, Chers Médiogozins,

Alors que nous traversons toujours au niveau local et national une période économique incertaine, je suis heureux de vous annoncer que les résultats budgétaires, en fonctionnement, de l'année 2024 sont satisfaisants.

Cependant, ils couvrent à peine nos besoins en investissements, ce qui témoigne de notre capacité à naviguer dans ce contexte complexe.

Grace à une gestion rigoureuse, à l'engagement de nos équipes, élus et services, et sans augmentation des impôts locaux, nous avons su maintenir l'équilibre financier tout en continuant à investir dans des projets structurants pour notre territoire.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers les services municipaux, les Elus, dont le travail acharné et le sens du service public ont été essentiels à la concrétisation des projets. Leur engagement au quotidien est le moteur de notre action municipale.

Pour 2025, notre priorité restera le bien-être de tous les habitants. Nous poursuivrons donc nos efforts en matière de transition écologique qui passe par l'amélioration de nos bâtiments communaux pour qu'ils deviennent plus qualitatifs et moins énergivores.

Notre commune vibre au rythme de vos initiatives et de votre engagement. Je remercie particulièrement nos bénévoles et nos associations locales : leur dynamisme, leur créativité et leur générosité sont les piliers de notre cohésion sociale. Ils incarnent les valeurs d'entraide et de solidarité que font la fierté de notre Commune et que nous devons continuer à soutenir.

Je terminerai en remerciant les forces de gendarmerie, qui œuvrent sans relâche pour notre sécurité et notre tranquillité, les sapeurs-pompiers, dont le courage et le dévouement forcent l'admiration et assurent notre protection au quotidien sans oublier nos partenaires institutionnels (l'Etat, la Région, le Département, l'Agglomération) dont le soutien est précieux dans la réalisation de nos projets.

Chères Médiogozines, Chers Médiogozins, je tiens à vous assurer de notre bonne volonté à poursuivre notre mission. Notre engagement pour le bien-être de chaque habitant et le développement d'une commune solidaire, innovante et dynamique reste entier et de tous les instants.

Ensemble, continuons à faire de notre Commune un lieu où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir.

Le Maire,
Jean-François DURAND-COUTELLE

Service CNI-PASSEPORT

UNIQUEMENT SUR RDV

Lundi : 9h00 - 12h00
Mercredi : 13h00 - 17h00
Vendredi : 14h00 - 17h00

- **Rédacteur en chef :** Jean-François DURAND-COUTELLE
- **Crédit photos :** Mairie de St Geniès de Malgoirès, Corinne ROUY-BORT - dépôt légal à parution
- **Impression :** AF communication
Imprimé avec papier respectant l'environnement



Pour prendre RDV



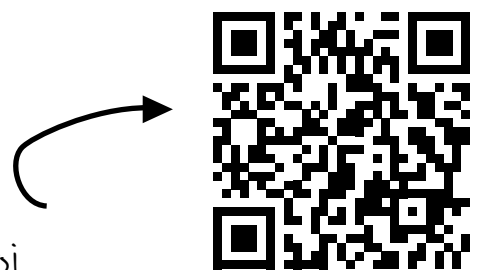
RÉFÉRENCES MAIRIE

Mairie de St Geniès de Malgoirès

04.66.63.87.87

contact@stgeniesdemalgoires.fr

www.saintgeniesdemalgoires.fr



Scannez-moi

Accès au site internet de la mairie

LETTRE D'INFORMATION

Vous souhaitez recevoir l'actualité de la mairie?
Envoyez-nous vos coordonnées par courriel à :
communication@stgeniesdemalgoires.fr
Et recevez toutes nos lettres d'information.

INFORMATION IMPORTANTE

NUMÉROS UTILES

Police municipale : 06 72 36 91 32

Centre antipoison : 04 91 75 25 25

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

112 : appel d'urgence européen

114 : urgence pour les personnes sourdes et
malentendantes

119 : urgence pour les violences sur mineurs

Nouveaux horaires d'ouverture de l'accueil à partir du 1^{er} mai 2025

Lundi 9h – 12h et 14h – **18h**

Mardi 9h – 12h - **FERMÉ**

Mercredi 9h – 12h - FERMÉ

Jeudi 9h – 12h et 14h – 17h

Vendredi 9h – 12h et 14h – 17h

Depuis le 1^{er} avril 2025, nos services disposent de nouvelles adresses mails :

- Accueil – Etat Civil : contact@stgeniesdemalgoires.fr
- Service CNI-PASSEPORT : dr@stgeniesdemalgoires.fr
- Service urbanisme : secretariat urba@stgeniesdemalgoires.fr

Ainsi que pour tous les autres services de la mairie notamment...

- elections@stgeniesdemalgoires.fr
- bibliotheque@stgeniesdemalgoires.fr
- communication@stgeniesdemalgoires.fr

Obligations légales de débroussaillage

Pour se protéger des risques d'incendies, la loi prévoit une obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé, dans les périmètres compris à moins de 50 mètres des zones bâties situées en limite ou hors zone agglomération et sur la totalité des parcelles lorsqu'elles sont incluses en agglomération.

De part et d'autre des chemins d'accès, le débroussaillage doit être effectué sur une profondeur de 5 mètres. Les propriétaires sont tenus d'effectuer ces travaux tout au long de l'année.

+ d'infos sur le site : www.gard.gouv.fr

Pour savoir si votre parcelle est concernée :

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage>



Arrêt du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La commune de Saint-Geniès de Malgoirès a arrêté le 7 février 2025 son projet d'élaboration du PLU. Cet outil de planification urbaine détermine l'utilisation des sols et les grandes orientations de développement. L'arrêt du PLU signifie que le document a été finalisé et validé par le conseil municipal, marquant la fin d'une phase de concertation publique et d'études techniques approfondies.

Les étapes suivantes du processus comprennent :

- Une phase de consultation des Personnes Publiques Associées (PPA), en cours : Département, Région, État, chambres consulaires... ont trois mois pour émettre leurs avis et observations sur le projet de PLU arrêté,
- Une enquête publique à l'issue des 3 mois. Durant un mois, la population sera invitée à donner son avis sur le dossier et à faire remonter toutes les demandes. À l'issue de cette enquête, et après intégration des remarques pertinentes, le PLU sera soumis au conseil municipal pour une approbation finale.

Une fois adopté, le PLU déterminera les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols du territoire « médiogozin ».

Un été sans incident

Habitants et touristes peuvent ainsi adapter leurs pratiques en conséquence.

<https://www.risque-prevention-incendie.fr/gard/>.

Plus de la moitié des incendies de forêt sont d'origine accidentelle, souvent liée à des travaux de particuliers ou de professionnels. Réaliser des travaux pendant les périodes à risque élevé peut détruire des forêts, mais aussi des habitations et entraîner des décès.

- En forêt et à proximité des massifs, **tout emploi de feu est strictement interdit chaque année entre le 15 JUIN et le 15 SEPTEMBRE.**
- Le brûlage à l'air libre des déchets verts des ménages est strictement interdit toute l'année. Ils doivent être déposés en déchèterie.
- Le débroussaillage des abords des habitations est la prévention la plus efficace pour sécuriser votre maison. **Le débroussaillage est une obligation.** Toute la parcelle en zone urbaine, bâtie ou non, et les 50 mètres autour de toute construction ainsi que toute installation en zone non urbaine sont concernés.
- Certains travaux mécaniques de type agricole, de terrassement, forestier ou extérieur nécessitant l'utilisation d'engin mécanisé sont interdits.
- En forêt : ne fumez pas et ne jetez pas votre mégot de cigarette depuis votre véhicule, ne faites pas de feu de camp ni de barbecue, ne stationnez pas dans les zones herbeuses et ne vous garez pas devant les entrées des DFCI (chemin forestier). Toute infraction est passible d'amende.



GEDICOM – LE DISPOSITIF DE TÉLÉALERTE DE LA COMMUNE

Dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde, la commune s'est dotée d'un système de téléalerte pour avertir sa population et les personnes exerçant une activité sur la commune, en cas de risques majeurs.

Parce que votre sécurité est notre priorité, ce système de téléalerte est un outil rapide et efficace pour vous prévenir en cas d'événement naturel (inondation, feu de forêt, etc.) ou technologique. Gedicom permet de vous informer par téléphone et/ou SMS, pour vous aider à réagir au mieux face à toute situation.

Vous souhaitez être alerté (e) en cas d'urgence ? Rien de plus simple !

Rendez-vous sur le site de la commune saintgeniesdemalgoires.fr, dans la rubrique « sécurité », puis « inscription téléalerte ».

Pour celles et ceux qui n'ont pas d'accès internet, un formulaire d'inscription est disponible en mairie. Ce service est gratuit, accessible à tous les habitants et toutes les personnes exerçant une activité sur la commune. Les informations collectées sont strictement confidentielles.

Soyez prévenus, soyez protégés. Ensemble, restons vigilants et solidaires.

Opération Tranquillité Vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier du service, vous devez vous rendre au poste de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile **au moins 2 jours avant votre départ**.

N'hésitez pas à vous manifester auprès de nos agents, dans leurs locaux, sur les boulevards.



Prévention noyade

En France, les noyades constituent un enjeu de santé publique majeur car elles sont responsables chaque année d'environ 1 000 décès.

Elles sont la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans. Pour se baigner en toute sécurité :

- Apprenez à nager : cela peut paraître évident mais c'est le geste le plus sûr pour se protéger de ce risque,
- Baignez-vous avec vos enfants, ne les laissez pas aller ou jouer seuls à proximité d'un point d'eau,
- Choisissez des zones de baignades surveillées,
- Écoutez votre corps et soyez attentif à votre état de santé.

N'oubliez pas que les risques sont accrus en cas de fortes chaleurs (risque de choc thermique) et que des bons réflexes sont à adopter : éviter de vous exposer trop au soleil avant d'entrer dans l'eau, rentrez progressivement en vous mouillant la nuque, la tête et le ventre, ne buvez pas d'alcool. **Ces consignes s'appliquent à la plage, et également à la piscine ou tout autre point d'eau.**

Horaires été de votre bureau de poste



Du 14 juillet au 30 août 2025

LUNDI : fermeture
MARDI : 9H00 - 12H et 14H - 17H
MERCREDI : fermeture
JEUDI : 9H00 - 12H et 14H - 17H
VENDREDI : fermeture
SAMEDI : fermeture

Voirie : sécurisation de la route d'Uzès

Depuis la fin du mois de janvier, les travaux de sécurisation de la route d'Uzès sont achevés.

Un plateau ralentisseur a été aménagé, contribuant de réduire la vitesse en agglomération. Quant au cheminement piéton, il permet aux riverains de rejoindre le cœur de la commune en toute sérénité.



Projet Permis de Végétaliser

Dans un contexte de changement climatique, avec des épisodes caniculaires plus fréquents, la minéralisation des centres de nos villes et villages est préoccupante. Elle engendre notamment des phénomènes de surchauffe en été, une imperméabilité des sols empêchant l'infiltration des eaux et favorisant les inondations, et un recul de la biodiversité. Il est important de faire évoluer la situation pour rendre le cœur de notre village attractif, agréable et confortable en toute saison, pour les habitants comme pour les visiteurs.

Après une présentation et un vote en Conseil municipal le 7 février 2025, la commission Urbanisme et la commission Environnement s'engagent sur une opération de permis de végétaliser. La démarche du « permis de végétaliser » permet ainsi d'élargir les actions de végétalisation, de sensibiliser les administrés et d'encourager leur participation, en partenariat avec la commune.

Le 27 mars dernier, la commune, accompagnée par le CAUE 30, a lancé une première phase en conviant à une réunion publique une quarantaine de propriétaires de trois rues du centre, la rue de la Tournelle, la rue Centrale et la rue des Marchands. L'objectif est, dans un premier temps, de permettre à des citoyens d'investir l'espace public en mettant à leur disposition des micro-espaces à végétaliser rendant possible la plantation de plantes grimpantes adaptées au climat méditerranéen et peu gourmandes en eau (bignone, chèvrefeuille, jasmin, rosier banks, clématite, vigne vierge, passiflore...) sur les façades sur rue de leur propriété. Elles rafraîchiront ainsi les habitations en n'ayant que très peu d'emprise sur la voirie déjà restreinte. Dans un second temps ce dispositif pourra être élargi à d'autres rues et systèmes de végétalisation comme le fleurissement des pieds d'arbres ou l'installation de jardinières au sol.

Des formulaires de demande sont à retirer en mairie, après études des possibilités techniques de réalisation, seront organisés des moments d'échanges collaboratifs et conviviaux entre habitants sur l'implantation, le choix des végétaux, la mise en œuvre, etc. Suite à cela, la municipalité prendra à sa charge l'achat des végétaux et les interventions techniques sur l'espace public (percée du trottoir, apport végétal...) À la fin de ces étapes, les propriétaires volontaires devront entretenir les plantations et en assurer l'arrosage.

Les composteurs sur la commune

Chaque année, un Français produit en moyenne 350kg de déchets dont 30 % de déchets organiques qui finissent incinérés.

Afin de participer activement à réduire nos ordures ménagères résiduelles, la commune a souhaité, avec la collaboration de Nîmes Métropole, installer des composteurs collectifs dans le village. Ainsi, les résidus issus de nos cuisines et de nos jardins retournent dans un cercle vertueux pour recréer de l'humus ...



Parking de la rue des
Faubourgs



Chemin de
Pouvérières



Ce que vous pouvez mettre dans les composteurs :

Déchets de jardin

- Tonte de pelouses
- Tailles de haies
- Branchages
- Feuilles mortes
- Mauvaises herbes
- Fanés de légumes
- Pailles, foin, écorces

Déchets de cuisine

- Épluchures de fruits et/ou légumes
- Restes de fruits pourris ou cuits
- Marc café – sachets de thé
- Coquille d'œufs

Déchets non-alimentaires

- Fleurs fanées
- Sciure et copeaux de bois non traités
- Cendres de bois refroidies
- Essuie-tout, serviettes, mouchoirs en papier, papier journal

Pour des raisons de nuisances (présence occasionnelle ou pérenne de petits ou gros rongeurs), le pain est absolument à proscrire dans les composteurs, ainsi que les déchets alimentaires type «restes de repas».

Mise à jour des listes électorales

La ville procède régulièrement à une mise à jour de la liste électorale. Cette opération obligatoire à un vrai intérêt démocratique puisqu'elle permet de ne pas fausser les chiffres de l'abstention. Sur un plan pratique, les bureaux de vote sont ensuite calibrés au plus juste.

Tout changement de situation (déménagement, changement de nom, etc..) peut entraîner une radiation des listes électorales.

Si vous n'avez pas reçu votre carte électorale à l'occasion des dernières élections, la ville vous invite à vérifier votre situation électorale.

Si une carte électorale revient à la ville avec la mention « n'habite plus à l'adresse indiquée (NPAI), les services procèdent alors à des recherches afin de retrouver l'électeur. En cas d'échec, l'électeur encourt la radiation, aux termes d'une procédure strictement encadrée par le code électoral.

En cas de doute, il est possible de vérifier votre situation électorale, pour cela 2 possibilités :

- Soit sur : Service-Public.fr
- Soit directement avec le Service « élections » de la mairie :
du lundi et mercredi de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 18h00
au tél. 04.66.63.87.85 ou par mail : elections@stgeniesdemalgoires.fr

Départ de deux agents municipaux



Cette semaine nous avons fêté le départ en retraite de Monsieur Sylvain Panattoni et le nouveau départ dans une autre commune de Monsieur Alain Juncker.

Ils ont tous deux travaillé de nombreuses années au profit de notre commune et nous les en remercions sincèrement.

Nous leur souhaitons que du bonheur pour la suite.

PASSEPORT ÉTÉ

Le Passeport été 2025 !

Il sera disponible pour les 13 -18 ans sous une nouvelle formule !

Des nouveautés, des émotions à partager !

Pour 27.00 €, des activités sportives, culturelles et de loisirs tous azimuts, en toute autonomie. Vous avez entre 13 et 18 ans, votre Passeport été permettra également de découvrir des sites naturels et historiques de premiers plans.

Le passeport est composé d'une carte et d'un chéquier numéroté à usage strictement personnel. Chaque chèque n'est valable que sur présentation de la carte. Le passeport est valable du 16 juin au 15 septembre 2025. Un seul passeport sera délivré par personne pour la période. En cas de perte ou vol le chéquier ne sera pas remplacé.

Les offres du passeport été 2025

Les restaurants : Restaurant du Space Bowling, (130 rue Michel Debré Nîmes) New Jump (193 avenue Pavlov - ZI St Césaire, ligne de bus 5)

Les cinémas : Cinéma Sémaphore, Cinéma Kinépolis, Cinéma CGR.

Les prestataires : Canoë le Tourbillon, Cap' Vr Salle de Réalité Virtuelle (CGR), Game Box Arena, Space Bowling, Escattes Aventures, Parc Panda, Paintball Pro Nîmes, New Jump, Enthalpie (Télé bleue / Escape Game).

Et aussi : Piscine de Nîmes, USAM, Rugby Club Nimois, Aquatropic, Office de Tourisme de Nîmes.



Un responsable au service périscolaire

Jean-Dominique CONSTANT a pris les fonctions de responsable du service périscolaire le 1^{er} mars 2025. Après avoir été animateur sportif en début de carrière, il exerce depuis près de 20 ans comme directeur d'accueils collectifs de mineurs, tant en milieu associatif qu'en collectivité territoriale.

Son poste, nouvellement créé, permettra de gérer la relation avec les familles et les partenaires ; d'assurer la sécurité physique des enfants ; de monter des projets pédagogiques et de coordonner les équipes des deux accueils périscolaires de la commune.

Retour sur la chasse aux œufs de Pâques 2025

Le 21 avril dernier, de 9h à 13h, notre traditionnelle chasse aux œufs de Pâques a rassemblé les petits gourmands pour un moment de joie et de partage.

Par groupes de 30, les enfants ont eu 30 minutes pour explorer le terrain et dénicher les précieux œufs. Cette organisation a permis à chacun de profiter pleinement de l'événement dans une ambiance conviviale et festive.

Au total, 120 enfants sont repartis les bras chargés de douceurs : chocolats, jus de fruits et madeleines, sans oublier les souvenirs impérissables de cette matinée placée sous le signe du plaisir et de la découverte.

Un grand merci à tous les participants et aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette belle édition ! Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle chasse aux œufs encore plus magique.



France services Leins Gardonnenque

Immatriculation de véhicule, RSA, impôt, permis de conduire, accès aux services en ligne... Vous avez besoin d' aide pour vos démarches administratives?

Quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'intérieur, le ministère de la justice, les finances publiques, Pôle emploi, l'assurance retraite, l'assurance maladie, la CAF, la MSA et la poste.

Retrouvez la France Services la plus proche de chez vous sur : france-services.gouv.fr

4 rue Denis Diderot
30190 St Geniès de Malgoirès

Horaires d'ouverture
Du lundi au jeudi :
08h-12h00 / 13h00-17h00
Vendredi :
08h00-12h00

Contact : 04 66 63 00 80
contact@leinsgardonnenque.fr



Relais Emploi

Le relais emploi est itinérant... l'animatrice se déplace dans les communes selon un planning disponible au syndicat Mixte OU sur la page Facebook « Syndicat Mixte Leins Gardonnenque »

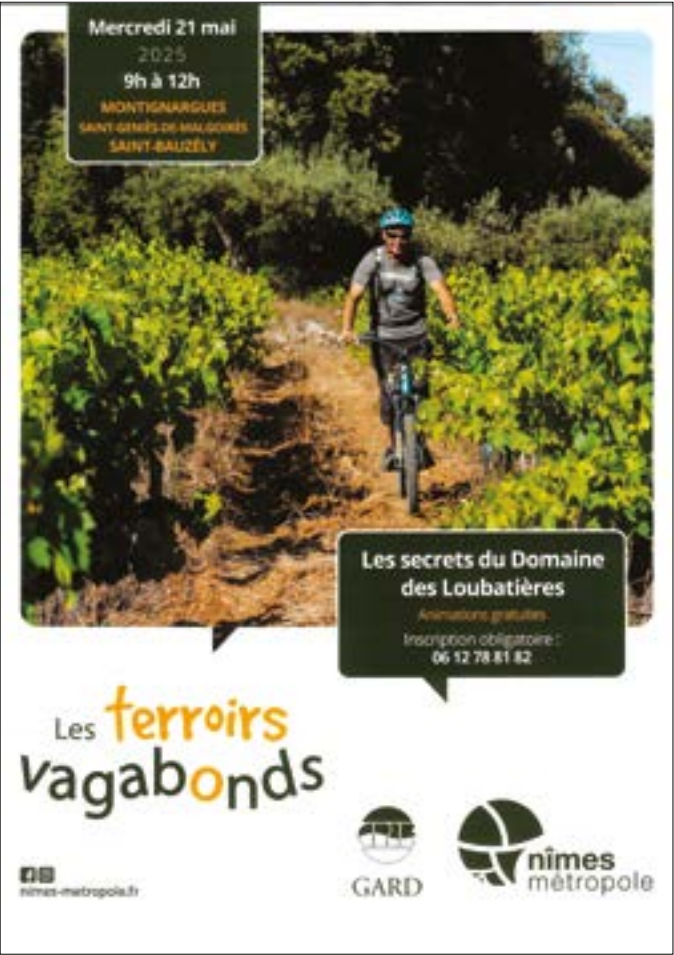
Contact : Clémence COSSART
06.12.53.13.61 ou 04.66.63.00.80
relaisemploi@leinsgardonnenque.fr



Coordonnées utiles



Secrétariat général : 04.66.02.55.12
Service ordures ménagères : 04.66.02.54.54
Services encombrants : les 4^{èmes} mardis de chaque mois
Uniquement sur RDV au : 04.66.02.54.54
Service déchetterie : 04.66.02.54.85



DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES en mairie

Mercredi 3 septembre 2025 : 16h – 19h
Jeudi 4 septembre 2025 : 14h – 17h
Vendredi 5 septembre 2025 : 9h – 12h

Mercredi 4 mars 2026 : 16h – 19h
Jeudi 5 mars 2026 : 14h – 17h
Vendredi 6 mars 2026 : 9h – 12h

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim

● Jours de collecte supplémentaire du 1^{er} juin au 30 septembre
La collecte des déchets à lieu à 5h du matin. Merci de sortir vos bacs ou sacs la veille, à partir de 19h.
Les bacs doivent être rentrés dans la journée au plus tard.

La commune de Saint-Geniès-de-Malgoirès est située sur le bassin versant des Gardons, vaste territoire soumis à un climat méditerranéen, caractérisé par une forte irrégularité des apports pluviométriques et des tensions croissantes sur la ressource en eau. L'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) Gardons, gestionnaire de ce territoire, propose depuis 2023 un accompagnement aux communes qui le souhaitent afin de les aider à réduire leur consommation en eau. Saint-Geniès-de-Malgoirès fait partie des 10 premières communes qui se sont portées volontaires pour participer à ce projet !



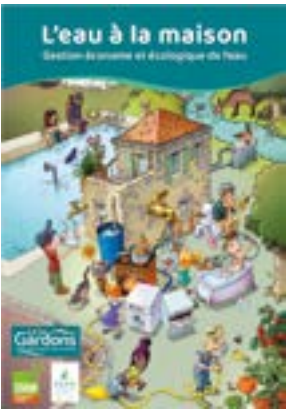
L'accompagnement s'est déroulé en trois phases : d'abord, un diagnostic pour recenser les équipements en place, les principaux postes de consommation et leurs usages. Ensuite, un plan d'actions a été élaboré pour identifier les économies potentielles, estimer les gains et les coûts. Enfin, la commune est accompagnée pour mettre en œuvre les actions, dans les bâtiments communaux, les espaces verts, et pour sensibiliser le grand public.

La commune de Saint-Geniès-de-Malgoirès a ainsi optimisé plusieurs équipements sanitaires et a installé du matériel hydroéconome dans des bâtiments publics (écoles primaire - maternelle et mairie), ce qui pourrait permettre une diminution de 10 % des consommations d'eau dans plusieurs bâtiments.

En matière de gestion des espaces verts, la commune pratique depuis plusieurs années des méthodes économes en eau et écologiques : diversification des végétaux, paillage et arrosages en goutte-à-goutte réduits. Un poste de consommation restait néanmoins significatif: l'arrosage du stade de football, représentant 2 000 à 3 000 m³ d'eau par an. Des actions sont en cours pour optimiser l'entretien et les arrosages de la pelouse. Des démarches de sensibilisation sont aussi menées pour adapter la fréquentation et l'usage du stade, pour assurer une pelouse vivante et en bon état pour tous les sportifs.

Au printemps 2025, deux classes de l'école Jules Ferry participeront également à des journées de sensibilisation aux économies d'eau, animées par le CPIE du Gard.

Maintenant, à vous de jouer ! Inspirez-vous de votre commune et adoptez des actions simples pour réduire votre consommation d'eau. Voici quelques conseils : **Vérifiez les fuites**, les petites fuites peuvent entraîner de grosses dépenses. En relevant votre compteur d'eau avant et après votre coucher, vous pouvez observer une différence de consommation, synonyme de fuites; **Équipez-vous**, divers équipements à petit prix existent permettant de réelles économies d'eau sans affecter votre confort (douchettes économes, réducteurs de pression, mousseurs ...); **Adoptez des écogestes**, prenez des douches de 3 minutes maximum, coupez l'eau lorsque vous ne l'utilisez pas, et récupérez l'eau froide de la douche pour arroser vos plantes. Ces habitudes simples permettent de réelles économies d'eau.



Ce projet d'accompagnement des communes aux économies d'eau est porté par l'EPTB Gardons et financé par l'Agence de l'eau, le Département du Gard, la Région Occitanie, l'EPTB Gardons et la commune de Saint-Geniès-de-Malgoirès.



Pour plus de renseignements

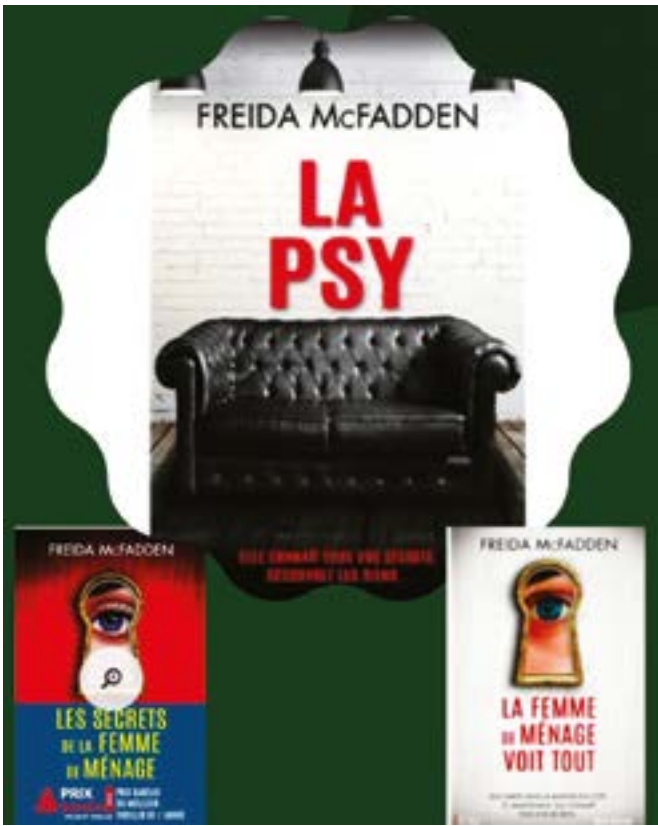
Retrouvez le livret « L'eau à la maison », réalisé par l'EPTB Gardons: <https://www.les-gardons.fr/comprendre-et-agir/ressource-en-eau/leau-a-la-maison-gestion-econome-et-ecologique-de-leau>



« Amateurs de suspense et de frissons, l'auteure Frieda McFadden ne vous décevra pas ! »

BIBLIOTHEQUE
CHANGEMENT
D'HORAIRES

Lundi	15h/18h30
Mercredi	9h30/11h30 . 13h30/18h30
Judi	9h30/11h30 . 15h00/18h30
Vendredi	15h00/18h30



Une petite sélection pour les
touts petits, des histoires à lire,
à regarder et à toucher ...



Une matinée à la bibliothèque!
rendez-vous des nounous, mamans,
papas, mamies et papis...

Une saison riche en nouveauté et en partage

Le premier semestre de l'année a été marqué par des événements variés, alliant convivialité, culture et solidarité. Le mois de février a débuté en beauté avec une soirée caritative pleine de rires et de joie. Le **15 février**, la pièce **Vive Bouchon** a été présentée par la compagnie **Jiminie**, au profit de l'association **Les Roses du Gard**. Ce moment a été l'occasion de se divertir tout en soutenant une noble cause.

En mars, l'ambiance s'est ensuite animée autour des festivités de la **Saint-Patrick**, avec deux groupes musicaux locaux, **Les Mumbly's** et **Green Duck**. La soirée a été ponctuée par une atmosphère de camaraderie et de bonne humeur, grâce à la présence de la brasserie locale **Orbis**, qui a assuré la buvette, et des fromagers affineurs **Julie & Orphée**, qui ont régalié les invités avec leurs tapas délicieux. Une soirée mémorable, où l'on a célébré non seulement la musique mais aussi la rencontre et la convivialité.



Le mois d'avril a vu l'arrivée du **1^{er} salon des créateurs Gardois Griffes d'artistes**, un événement 100% local et 100% fait main. Ce salon a mis à l'honneur les talents des créateurs de nos villages, offrant une occasion unique de découvrir des œuvres originales et de soutenir l'artisanat local.



MANIFESTATION À VENIR...

Deux événements à ne pas manquer cet été viennent également égayer le programme :

Le 13 juillet, la traditionnelle soirée républicaine promet de nombreuses surprises et une ambiance festive. Puis, le 18 juillet, en partenariat avec Nîmes Agglomération, un événement familial inédit prendra place : un Escape Game dans la ville, pour un défi ludique et collectif à ne pas manquer.

Ces événements, placés sous le signe de la diversité et de la solidarité, contribuent à tisser des liens dans la communauté et à célébrer les talents locaux dans une ambiance festive et chaleureuse.

mai	03 18	Vide grenier et brocante dans le village Fête du jeu
juin	13 27	Trail Nocturne & Kermesse école maternelle Kermesse école élémentaire
juillet	04 13 18	Concours de pétanque Repas républicain Agglo en lumière – Escape Game nocturne
août	30 juillet au 03 août Fête votive	
septembre	06 20-21 27-28 27-28	Forum des associations Journées du patrimoine Concours de pétanque 3 ^{ème} Forum Anim'Maniac
octobre	05 18	octobre Rose Journée Handisport
novembre	14 au 16	5 ^{ème} Festival du théâtre amateur
décembre	6-7 10 13	Marché de Noël Après-midi récréatif pour le 3 ^{ème} âge Noël des enfants



Noël des Aînés : Soyez au rendez-vous le 10 décembre 2025.

Cette année, le Centre Communal d’Action Sociale aura le plaisir d’inviter ses aînés à un moment privilégié afin de célébrer les fêtes de fin d’année, dans la convivialité et la bonne humeur.

Une après-midi récréative est prévue, rythmée au son de Benjamin Michel, chanteur.

Cet évènement est ouvert à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus résidant dans la commune.

À cette occasion, une distribution de bons d’achat sera également organisée.

Vous avez 70 ans ou plus ?

Ne manquez pas ce rendez-vous où bonne humeur et douceurs de saison seront au rendez-vous !

Comment participer ?

- Pour vous faire recenser, rapprochez-vous du CCAS avant le 31 octobre 2025 avec une pièce d’identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Pour vous inscrire à l’après-midi récréative, remplissez le bon d’inscription ci-dessous et faites-le parvenir au CCAS avant le 31 octobre 2025.

Alors notez bien la date dans votre agenda !

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour partager ensemble la magie de Noël !
Renseignement par mail à ccas@stgeniesdemalgoires.fr



BULLETIN DE PARTICIPATION

NOËL DES AINÉS À retourner avant le 31 octobre 2025

Nom / Prénom :
Adresse :
Date de naissance :
N° de téléphone :
Adresse électronique :



1 / Facile

			6	1	
					3
6					2
1	3		4		
					1
		1	5	4	

2 / Facile

	3			4	
		2		5	
			4		
	1		3	6	
2					1
		1			

3 / Facile

		4	2		
	6	2			3
	1		6	3	
					4
	3			1	
			3		6

1 / Moyen

			2		
1			4		
	4		3		
		3		1	
4				5	
			1		

2 / Moyen

		4			
		5	1		
		2		4	
5					1
4	6			3	

3 / Moyen

			3	6	
			1		5
	6				
1			5		
		1			
2				4	

1 / Difficile

		1		4	
			6		
		4			5
3	5				
					4
	4		3		

2 / Difficile

5	3			2	
			1		
2	4				
				3	
		6	5		

3 / Difficile

6					1
	3				4
3				1	
	6		5		
				2	5



Cherche les 7 différences

Réponses



Naissances

Ysé, Graziella PATRUNOnée le 5/10/2024 à Montpellier
Cayden, Noa, Jay LAKE..... 13/12/2024 à Nîmes
Maëlan, Frédéric, Jean-François HENIN.....né le 15/01/2025 à Nîmes
Axel, Baptiste, Guillaume EVRARD..... né le 17/01/2025 à Nîmes
Narjisse EL BOUKILI.....née le 23/01/2025 à Nîmes
Jayro, Enrique ADAMES CIRSTEIAné le 05/02/2025 à Nîmes
Yakout EL AZRAK.....né le 08.02.2025 à Nîmes
Rayan EL ASLOUNIné le 08.02.2025 à Nîmes
Louis, Marceau DUBUC SÉVENIERné le 10.02.2025 à Nîmes
Andréas, Jordan, Guillaume ZUANG GARDES.....né le 24.02.2025 à Nîmes
Alba, Delphine CORDONNIER.....née le 12.03.2025 à Nîmes
Charlie, Pauline HENNEQUINnée le 03.03.2025 à Nîmes



Décès

Christine, Yvette, Jacqueline LEBLONDle 06/11/2024
Alix, Guy EVESQUE.....le 21/12/2024
Josette, Marie, Louise GRANGIERle 06/01/2025
Zineb BENT MOULAYle 23/01/2025
Julien BOCQUET.....le 26/01/2025
Jeanine, Denise PELLETle 30/01/2025
André, Antonin, Yves IZARD.....le 01/02/2025
Arlette, Marie-Louise POUDEVIGNEle 04/02/2025
Marc, Jacques ALLEGRETle 05/02/2025
Monika, Annelore AREND.....le 07/02/2025
Antonia CARRETEROle 08/02/2025
Jean CHINIESTA.....le 01/02/2025
Georgette, Paulette BOMYle 17/02/2025
Eric, serge TRINELle 01/03/2025
Marianne BIANAle 06/03/2025
Laurent PLISSONle 08/03/2025
Félix, Auguste VARNIERle 12/03/2025
Olivier, Arnaud, Gaston BOUILLETle 29/03/2025
Marie-Jeanne AIGLINle 31/03/2025
Renée, Danielle CABANE.....le 01/04/2025
Fernande RONDELLI.....le 05/04/2025



Mariage

Yassine MAKRANI & Nawel ERRAZZOUKI.....le 26/10/2024
Soukaïna BOUCHTATI & Tayeb MEZIANIle 30/11/2024
Axel, Valentin MANEN & Chahineze Dounia SBAI.....le 29/03/2025



**TAXI D. PAPA**
06 69 16 27 26
DOMESSARGUES N°2

**ESTA TAXI**
06 09 50 01 04
ST-GÉNIES DE MALGOIRES N°4

• Déplacements privés et professionnels
• Scolaires • Taxis conventionnés

RM RÉNOVE
 06 50 24 98 06 
PLOMBERIE,
ÉLECTRICITÉ, CLIMATISATION,
PLACO, PETITE MAÇONNERIE...
NEUF & RÉNOVATION
DEVIS GRATUIT
ST-GENIES DE MALGOIRES



Intermarché
SUPER

**leDRIVE**
Intermarché

RETRAIT

24/24



GAS



Du lundi au samedi 8h30 - 19h30 non stop et dimanche de 9h00 à 12h30

04 66 63 08 02
30190 St Genies de Malgoires

af
COMMUNICATION
ÉDITION ET RÉGIE PUBLICITAIRE

**Réalisation et
Régie Publicitaire**
04 75 51 88 40
Fax 04 75 53 75 65
info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL
10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

www.afcommunication.com





Le parc Barral au printemps

